

---

## enseignement instrumental ou vocal

### classique à contemporain

OPTION INSTRUMENTS/CHANT

#### Épreuves orales (compétences instrumentales)

- interprétation de trois œuvres (ou mouvements d'œuvres) de styles et d'époques différents déterminées par le candidat lors de son inscription (20 min maximum).

#### Entretien

Toutes les épreuves instrumentales sont suivies d'un entretien portant essentiellement sur les compétences communicationnelles, la culture générale et les motivations du candidat.

---

## musique ancienne

TOUTES OPTIONS

#### Épreuves orales (compétences instrumentales)

- interprétation de trois œuvres (ou mouvements d'œuvres) de styles et d'époques différents, programme déterminé par le candidat lors de son inscription (20 min maximum).

#### Entretien

Toutes les épreuves instrumentales sont suivies d'un entretien portant essentiellement sur les compétences communicationnelles, la culture générale et les motivations du candidat.

---

## musiques traditionnelles

TOUTES OPTIONS,  
AIRE CULTURELLE – TOUS  
INSTRUMENT(S)  
CONCERNÉ(S)

#### Épreuves orales (compétences instrumentales)

Le candidat fait trois propositions d'œuvres traditionnelles ou personnelles s'inspirant d'une tradition spécifique « aire culturelle » ; le jury retiendra deux propositions (prestation d'une durée de 20 min maximum).

#### Entretien

Toutes les épreuves instrumentales sont suivies d'un entretien portant essentiellement sur les compétences communicationnelles, la culture générale et les motivations du candidat.

# jazz

TOUTES OPTIONS,  
INSTRUMENT(S) - CHANT

## Épreuves orales (compétences instrumentales)

- Interprétation de 3 morceaux : le candidat choisira un standard dans chacune des listes suivantes et interprètera également une composition personnelle (prestation d'une durée de 20 min maximum).

### Hier

- *Cherokee*
- *Stardust*
- *I'll remember april*
- *All the things you are*
- *I've got you under my skin*

### Aujourd'hui

- *Remembering*, Avishai Cohen
- *Lazy*, John Scofield
- *Serenade*, Dave Holland
- *Lumpy*, Mike Stern
- *Amandla*, Miles Davis.

### Entretien

Toutes les épreuves instrumentales sont suivies d'un entretien portant essentiellement sur les compétences communicationnelles, la culture générale et les motivations du candidat.

# musiques actuelles amplifiées

TOUTES OPTIONS,  
INSTRUMENT(S) -  
CHANSONS

## Épreuves orales (compétences instrumentales)

Programme éclectique et contrasté, incluant différents morceaux qui permettra au jury d'apprécier les qualités techniques instrumentales et l'investissement dans l'interprétation. Le/la candidat/e peut se présenter seul/e ou en groupe. Cette dernière option met en valeur les qualités d'interaction du/de la musicien/ne (prestation d'une durée de 20 min maximum).

### Épreuve de repiquage

Le/la candidat/e tirera au sort un extrait musical issu du répertoire des musiques actuelles.

Il écouterà 3 fois ce court extrait musical.

(Le/la candidat/e peut prendre des notes, relevés, feuilles de route etc...)

1. Restitution fidèle à l'instrument de la musique (pas obligatoirement la partie de son instrument).
2. Le/la candidat/e joue une évolution possible du morceau avec improvisation.

### Entretien

Toutes les épreuves instrumentales sont suivies d'un entretien portant essentiellement sur les compétences communicationnelles, la culture générale et les motivations du/de la candidat/e.

- nir accompagner d'un/e instrumentiste ou d'un/e chanteur/se
- déchiffrage d'une œuvre du répertoire vocal ou instrumental avec mise en loge avec piano
- transposition d'un lied ou d'une mélodie au ton inférieur ou supérieur
- une œuvre imposée adressée au candidat 15 jours à l'avance (le/la candidat/e devra accompagner un/e instrumentiste ou un/e chanteur/se), suivie d'une courte séance de travail.

## Épreuves orales - option danse classique

- Exécution de 15 à 20 minutes (le/la candidat/e peut venir accompagner d'un/e instrumentiste, d'un/e chanteur/se ou d'un/e danseur/se). Le programme doit comporter au moins :
  - une œuvre de virtuosité et un extrait d'œuvre chorégraphique
  - un déchiffrage d'une œuvre extraite du répertoire chorégraphique, précédé d'une mise en loge avec piano
  - une exécution d'un extrait d'œuvre chorégraphique, communiqué 15 jours avant l'épreuve.

## Épreuves orales - options danse jazz et danse contemporaine

- programme de 10 minutes au choix du/de la candidat/e, comportant une œuvre du répertoire spécifique à l'instrument et une œuvre issue du répertoire chorégraphique (transcription ou arrangement).
- 3 improvisations sur :
  - une métrique imposée
  - une grille d'accord
  - de style libre.

### Entretien

Toutes les épreuves instrumentales sont suivies d'un entretien portant essentiellement sur les compétences communicationnelles, la culture générale et les motivations du/de la candidat/e.

# accompagnement musique et danse

Épreuves orales - option musique  
Programme de 20 minutes incluant obligatoirement :

- un programme instrumental de 15 à 20 minutes, dont une pièce de virtuosité et 2 pièces de styles différents. Le/la candidat/e peut ve-

# formation musicale

## Épreuves écrites (culture musicale)

- épreuve écrite de relevés de thèmes et d'accords et/ou de basse à chiffrer (1 heure)
- lecture chantée.

**Épreuves orales (compétences musicales)**

- déchiffrage constitué de 2 courtes épreuves :
  - lecture à vue de l'accompagnement au piano d'une pièce qui sera interprétée par un/e chanteur/se ou un/e instrumentiste (mise en loge 5 min avec piano).
  - lecture à vue d'une partie vocale qui sera accompagnée par un/e pianiste (mise en loge 5 min sans piano).
- interprétation instrumentale ou vocale (15 minutes) : trois œuvres (ou fragments d'œuvres) de styles et d'époques différents. L'une des œuvres est une mélodie que le/la candidat/e interprétera en s'accompagnant au piano.

**Entretien**

Toutes les épreuves instrumentales sont suivies d'un entretien portant essentiellement sur les compétences communicationnelles, la culture générale et les motivations du candidat.

---

# direction d'ensembles

**OPTION ENSEMBLES VOCAUX****Épreuves orales**

- déchiffrage : déchiffrage chanté d'une mélodie
- réduction : une réduction au piano d'un extrait de partition pour chœur à quatre voix (mise en loge avec piano)
- interprétation : l'exécution instrumentale ou vocale de deux œuvres de styles différents au choix (8 minutes maximum)
- direction de chœur : un travail avec un chœur d'une durée de 20 minutes incluant :
  - échauffement vocal et mise en place d'une petite pièce canonique proposée par le/ la candidat/e sans partition pour le chœur.
  - avec le chœur déjà préparé, direction d'une pièce dont les références vous sont communiquées une semaine avant l'épreuve.

**Entretien**

Toutes les épreuves instrumentales sont suivies d'un entretien portant essentiellement sur les compétences communicationnelles, la culture générale et les motivations du/de la candidat/e.